

Ville de Leuze-en-Hainaut

AVIS D'URBANISME ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

**SA (Pour le compte de M. et Mme Moreels-Declercq)
Thomas & Piron Home sa**

Le terrain concerné est situé

Rue Emile Albot à 7900 Grandmetz - cadastré 02 B 363M.

Le projet consiste en

Construction d'une habitation unifamiliale

Le projet présente des écarts au Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne:

- Non verticalité des baies de la façade avant
- Matériau de parement

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 à 12 heures et le mercredi de 14 à 16 heures à l'adresse suivante : **Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut - possibilité hors heures d'ouverture et le samedi matin sur rendez-vous.**

Affichage le 10/03/2026

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer
du 16/03/2026 au 30/03/2026 :**

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@leuze-en-hainaut.be.

Par le Collège :

Le Directeur Général,
R. Bral.

Le Député-Bourgmestre,,
H. Cornillie.